

Compte-rendu de la 7^e réunion de l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (OBEP)

(Réunion du 27 juin 2019 – 14h30 à 17h)

Introduction – Olivier Brochet

1. **L'inclusion scolaire dans le second degré** - Témoignage du lycée Condorcet de Sydney (visio)
2. **Un personnel « référent/correspondant EBEP » en établissement ?**
3. **Retour d'expérience sur le colloque sur l'école inclusive des 23 et 24 novembre 2018** au lycée de Barcelone - équipe de direction et représentants de l'association locale des parents (visio)
4. **Les AESH** : recrutement, gestion, rémunération, conditions de financement actuelles sur le budget Agence pour les élèves boursiers ? Quelles évolutions du service aux familles ?
5. **L'action des professionnels de santé libéraux en établissements**
6. **Perspectives de travail** pour la prochaine réunion de l'Observatoire (novembre 2019)

Conclusion – Olivier Brochet

Participants

AEFE :

Olivier Brochet, directeur

Raphaëlle Dutertre, responsable des relations avec les élus et les anciens élèves - référente égalité ;

Alain Trintignac, IEN, référent EBEP

Véronique Champigny, chef du service orientation et enseignement supérieur (SORES).

Inspection générale de l'Éducation nationale : Yannick Tenne (excusé)

Mission laïque française : Dominique Collado (excusée)

Élus

Députées : Samantha Cazebonne, Béatrice Piron

Sénateurs : Claudine Lepage, Richard Yung

Assemblée des Français de l'étranger (AFE) : Chantal Picharles.

Fédérations de parents d'élèves

FAPEE : Isabelle Tardé et Corinne Petit (Singapour)

FCPE : Moulay Driss El Alaoui

Associations des Français à l'étranger

Français du Monde-adfe : Michèle Bloch

Union des Français de l'étranger (UFE) : Charlotte Hemery

Organisations syndicales

SNES hdf : Patrick Soldat

SNUIPP hdf – FSU : Alexandra Berbain et Olivier Perrin

UNSA hdf : (excusée)

Introduction du directeur de l'AEFE :

« **Je suis heureux de vous accueillir** à la 7^e réunion de l'OBEP, instance informelle mais précieuse car elle a fait la preuve de son efficacité. **Je souhaite immédiatement rendre hommage à mon prédécesseur** Christophe Bouchard qui a mis en place cet observatoire il y a trois ans avec la référente handicap de l'AEFE, Isabelle Picault, et Dominique Collado de la Mlf, avec l'appui de Raphaëlle Dutertre. Lieu d'échanges d'expérience et de propositions, il a fait naître des groupes de travail entre les réunions et permis des avancées notables dans l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Nous sommes parvenus notamment à :

- L'évolution des **actions de formation continue** ;
- la publication d'une **circulaire structurante pour notre réseau datant du 04 08 2017**, en relation avec les évolutions législatives et réglementaires en France. Elle est le fruit de six mois de travail entre l'AEFE, la Mlf, la DGESCO et la CNSA ;
- L'enrichissement progressif du **système d'information** (outils de collecte et de repérage des besoins de nos élèves, notamment dans le cadre de l'enquête lourde post rentrée). Nous sommes par exemple en capacité de fournir l'évolution quantitative des différents dispositifs d'accompagnement des élèves sur les 3 dernières années, dans les 1^{er} et 2^d degrés, mais aussi le recours aux accompagnants scolaires d'élèves en situation de handicap (ASESH).

Depuis la loi de 2005, l'inclusion progresse. Nous savons l'impossibilité d'appliquer intégralement la législation française dans nos établissements mais **la dynamique nationale actuelle doit se projeter dans le réseau** :

Dans le contexte de l'examen du projet de loi pour l'école de la confiance (accord en commission mixte paritaire le 14 juin, vote à l'Assemblée nationale le 2 juillet puis au Sénat le 4 juillet), Jean-Michel Blanquer et Sophie Cluzel ont publié une brochure : « Pour une rentrée pleinement inclusive » :

- Circulaire de rentrée spécifique à l'école inclusive
- Création du livret de parcours inclusif évolutif
- Simplification du PPS
- Création de PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé), pour coordonner l'activité des accompagnants, des équipes éducatives et, à terme, des intervenants médico-sociaux.

La question de l'école inclusive est essentielle pour le réseau de l'enseignement français à l'étranger, actuel et futur : notre volonté d'inclusion symbolise notre capacité à proposer l'excellence pour tous, à porter des valeurs d'accueil de la différence. C'est peut-être un modèle qui nous différenciera d'autres systèmes scolaires.

Les expériences d'inclusion locale dans les établissements sont multiples, riches, instructives. Nous devons en tirer des enseignements et des bonnes pratiques. Nous avons fortement progressé dans l'explication des différents dispositifs et procédures aux personnels et aux parents, dans la connaissance des élèves à besoins éducatifs particuliers du réseau etc.

Cependant, lors de mon mandat, je souhaite que l'on passe à la vitesse supérieure et que l'on mette en place **une véritable politique en faveur des élèves à besoins éducatifs particuliers**, à la fois structurante et respectueuse des spécificités locales. Votre participation active sera nécessaire. Merci de votre engagement.»

1. L'inclusion scolaire dans le second degré - Témoignage du lycée Condorcet de Sydney (visio)

Christophe [Honthaas](#), professeur agrégé d'EPS, enseignant résident, parent concerné : c'est une personne ressource vis-à-vis des enseignants (un enseignant qui est un levier vis-à-vis de ses pairs), un régulateur, un coordonnateur : il va dans la classe à la demande de l'enseignant et aide à l'identification (non pas au diagnostic), à l'élaboration des PAP et des PPS et suit une formation deux fois par an sur des thématiques choisies en fonction des remontées des enseignants. Il a défini deux axes de progrès : le travail en commun à développer avec les professeurs principaux et l'amélioration de la gestion des EBEP dans le poids de la classe.

Provisoire : des praticiens peuvent exercer dans l'établissement par le biais d'une convention à titre gratuit : pour les PAP hors du temps scolaire, pour les PPS hors et pendant le temps scolaire. D'un point de vue financier, le lycée prévoit 20 000 dollars par an pour les EBEP. À partir de janvier 2020, il bénéficiera de 100 000 dollars par an de la part du gouvernement local.

2. Un personnel « référent/correspondant EBEP » en établissement ? - Alain Trintignac

La priorité va à la mutualisation des bonnes pratiques. Elle sera favorisée par « Cap école inclusive », plateforme d'auto-formation ([lancée par le MENJ et dont la mise en place est prévue pour la rentrée scolaire 2019](#)) et le prochain intranet de l'AEFE.

Avant de déterminer si un référent EBEP est à mettre en place dans les établissements, il est nécessaire de connaître l'existant dans le réseau (faire une cartographie), ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. L'état des lieux devra comporter également les différentes actions réalisées par les référents.

Action 1 : faire un état des lieux des établissements ayant un référent EBEP et son rôle.

3. Retour d'expérience sur le colloque sur l'école inclusive des 23 et 24 novembre 2018 au lycée de Barcelone - équipe de direction et représentants de l'association locale des parents (visio)

En novembre 2018, Aledas-Barcelone a organisé un 1^{er} colloque international sur l'éducation inclusive dans les lycées français à l'étranger.

L'objectif de ce 1^{er} colloque était de créer moment d'échange entre directions, professeurs, personnel médical, parents et APE des lycées français à l'étranger sur les bons procédés déjà mis en place un peu partout dans le monde. Il a réuni ainsi plus de 165 personnes, autant de l'école que des familles, venant d'Europe mais aussi d'autres parties du monde (Afrique, Australie, Asie) et a permis un réel échange entre les parties autour des tables rondes et ateliers.

Il en est ressorti deux points essentiels qui doivent être améliorés au sein des établissements comme des APE (compte rendu sur [aledas.com](#)) :

- La communication facilitée et plus d'échanges entre parents, au sein des écoles mais aussi entre parents et leurs écoles respectives;
- Le besoin de formation des parents et du corps enseignant sur les troubles des apprentissages, les moyens d'aides à l'enfant à besoin éducatif particulier (EBEP) en classe comme à la maison, ainsi les nouveaux outils technologiques permettant d'aider EBEP, parents/professeurs.

Dans les différents lycées de l'étranger, beaucoup de projets sont nés suite à cet échange. Les relations parents-écoles se sont renforcées autour d'un axe de confiance et de respect tenant compte des disciplines, des responsabilités de chacun mais aussi des contraintes. Ainsi sont nées de nouvelles commissions Aledas ou EBEP.

ALEDAS va organiser un 2^e colloque à Bruxelles les 27 et 28 mars 2020.

4. Les AESH : recrutement, gestion, rémunération, conditions de financement actuelles sur le budget Agence pour les élèves boursiers ? Quelles évolutions du service aux familles ?

Les AESH sont recrutés et rémunérés par les parents. Il apparaît qu'ils sont liés par une convention et non par un contrat de travail. La question est posée du recrutement par l'établissement (comme à Singapour [ou Abu Dhabi](#)). Dans la réalité, de nombreux établissements organisent le recrutement sans recruter eux-mêmes.

En ce qui concerne le financement, il est proposé d'organiser des levées de fonds (comme à Londres), sachant que cela est très difficile.

En ce qui concerne les élèves français boursiers, le coût de l'AESH est financé à 100 % quelle que soit la quotité de la bourse scolaire octroyée. L'Agence souhaite que le montant de la rémunération puisse être encadré.

La question de l'aide aux familles françaises non boursières, voire aux familles étrangères, est posée.

Action 2 : faire un état des lieux sur les mode de contractualisation et les rémunérations des AESH.

5. L'action des professionnels de santé libéraux en établissements

Le témoignage du lycée de Sydney est significatif. Il serait intéressant d'aider à la formalisation des liens avec les établissements.

Action 3 : faire un état des lieux des établissements accueillant des professionnels de santé et les modalités de leur pratique.

6. Perspectives de travail pour la prochaine réunion de l'Observatoire (novembre 2019) – Alain Trintignac

D'ici la prochaine réunion de l'OBEP, un travail sera organisé en petits groupes en fonction de l'intérêt de chacun, afin de **répondre** aux trois actions définies durant la réunion : les référents EBEP, les accompagnants (mode de contractualisation et rémunération, etc.) et les professionnels de santé.

Conclusion du directeur de l'AEFE

Les éléments recueillis par les groupes de travail, et sans doute via un questionnaire également, seront très utiles pour nourrir les thématiques **du 1^{er} colloque AEFE/Mif sur l'école inclusive dans l'enseignement français à l'étranger** avec la participation de tous les acteurs (dont les parents bien sûr).

Les objectifs : définir une politique de l'inclusion pour le réseau et un calendrier de mise en œuvre. Il se tiendra durant la semaine des lycées français du monde (SLFM), le **vendredi 22 novembre à l'auditorium Marceau-Long** à Paris (services du Premier ministre). Tous les membres de l'OBEP sont invités à communiquer les points qu'ils souhaitent voir abordés lors de ce colloque.

Ce colloque permettra de définir une véritable politique inclusive à l'échelle du réseau à mettre en œuvre dès 2020.

Documents communiqués en PJ :

- [Lettre d'attribution d'un IMP - référent EBEP - Lycée Condorcet](#) de Sydney
- Note sur le financement des AESH dans le cadre des élèves français boursiers
- [Convention d'accompagnement](#)
- [Convention d'autorisation de présence AESH en établissement](#)

La prochaine réunion de l'OBEP aura certainement lieu le 26 novembre 2019 à 15h30 – Salle Marie-Curie (AEFE)

(à confirmer)